

Le Groupe S

L'importance de la responsabilité sociale

CRÉATION
1939.

STATUT
ASBL.

ACTIVITÉ
Gestion sociale pour indépendants et entreprises.

TERRITOIRE D'INTERVENTION
Belgique et France.

EFFECTIF
900 personnes.



Gonzales Stubbe,
Administrateur délégué.

Fondé en 1939 comme secrétariat social à l'initiative des entreprises de construction et du bâtiment du Brabant, le Groupe S figure aujourd'hui parmi les plus importants groupes sociaux belges destinés aux employeurs comme aux indépendants dans le domaine des ressources humaines. Multisectoriel, actif dans les secteurs privés et public, présent en France, le Groupe S offre ses services par l'intermédiaire de son secrétariat social, sa caisse d'allocations familiales, sa caisse d'assurances sociales pour indépendants et son guichet d'entreprises Formalis. « En matière d'application de la législation sociale, toute erreur peut coûter très cher à l'entreprise, explique Gonzales Stubbe, l'Administrateur délégué. C'est pourquoi nous proposons un multiservice intégré doté d'un très large éventail de compétences. En cherchant à faire

preuve de fiabilité, de compétence, de clarté et de discrétion. » Le Groupe S se distingue par une approche personnalisée et par un grand engagement. L'organisme soutient différents projets caritatifs, notamment la fondation LEF! (Live Entertainment Foundation) qui permet à des personnes défavorisées d'accéder à certaines formes de culture. « Nous avons à cœur le principe de la responsabilité sociale des entreprises », note Gonzales Stubbe, qui nous en dit plus.

Organisation indépendante de services, le Groupe S propose aux indépendants et aux entreprises un multiservice spécialisé pour la gestion sociale au sens le plus large, fondé sur une approche personnalisée et engagée.

Gonzales Stubbe, vous soulignez l'importance de la responsabilité sociale des entreprises. En quoi cela concerne le Groupe S ?

J'estime qu'une entreprise doit se sentir responsable vis-à-vis de son environnement social et économique. Pour le Groupe S, cela se traduit d'abord par la bonne exécution de nos activités. Nos collaborateurs doivent avoir à l'esprit que leurs prestations administratives, sociales ou juridiques touchent non seulement nos clients - les indépendants et les entreprises - mais surtout leurs travailleurs.

Au quotidien, le sens de vos activités n'est pourtant pas toujours évident...

C'est pourquoi nous répétons sans cesse à nos collaborateurs l'importance de leur responsabilité sociale en tant qu'individu. Dans l'accomplissement de leur travail journalier ils peuvent se demander à quoi sert leur travail et en quoi ils sont utiles dans la communauté. En effet, c'est grâce à eux que les travailleurs reçoivent le fruit de leur travail en heure et en temps pour assurer leur quotidien et en leur évitant bien des déboires voire même des drames familiaux. Cette prise de conscience de la responsabilité sociale est essentielle au sein du Groupe S qui gère 23.000 entreprises et environ 450.000 travailleurs.

Quelles mesures avez-vous mis en place ?

Nous faisons beaucoup d'efforts pour offrir de bonnes conditions de travail de notre personnel. Et nous organisons notamment, plusieurs fois par an, des formations à tous les niveaux du groupe

dont des formations relationnelles qui dopent les capacités d'écoute, l'assertivité et l'analyse situationnelle de nos collaborateurs. Ceux-ci parviennent ainsi à mieux capter les besoins, parfois mal exprimés, de nos clients.

Vous entretenez la même philosophie à l'égard de vos clients ?

Un paiement correct et ponctuel des salaires garantit un climat social serein et joue un rôle non négligeable dans la motivation des travailleurs. Et lorsque nous sommes appelés à intervenir dans un conflit social, nous défendons toujours une solution gagnant-gagnant. Cette approche rencontre d'ailleurs un succès d'autant plus vif qu'une négociation mal aboutie peut avoir un impact démesuré sur la productivité et l'équilibre financier de l'entreprise.

De même qu'une législation sociale mal appliquée...

Si une entreprise envisage d'esquiver une réglementation, nous lui montrons à quel point cela peut provoquer la démotivation parmi les travailleurs, sinon un conflit à laquelle elle n'a aucun intérêt. C'est pourquoi nous voulons être les garants de l'application correcte de la législation sociale et fiscale. Quelle que soit la taille de l'entreprise (petite, moyenne ou grande), la gestion des ressources humaines est une tâche complexe dont nous la déchargeons. Nous contribuons ainsi d'une façon efficace à la réussite des objectifs fixés par ceux qui nous font confiance. |



Groupe S
40 avenue Fonsny,
1060 Bruxelles
Tel: 070/211.112
Fax: 02/507.16.32
www.groupes.be
info@groupes.be